

**COMMUNIQUE DE PRESSE DE LA SESSION
ORDINAIRE DU CONSEIL DES MINISTRES DE L'UNION**

Dakar, le 3 avril 2025

Le Conseil des Ministres de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA) a tenu le 3 avril 2025 sa première session ordinaire au titre de l'année 2025, dans les locaux du Siège de la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) à Dakar, en République du Sénégal, sous la présidence de Monsieur Adama COULIBALY, Ministre des Finances et du Budget de la République de Côte d'Ivoire, son Président en exercice.

Ont également pris part à la rencontre, Monsieur Abdoulaye DIOP, Président de la Commission de l'UEMOA, Monsieur Jean-Claude Kassi BROU, Gouverneur de la BCEAO, Monsieur Serge EKUE, Président de la Banque Ouest Africaine de Développement (BOAD) et Monsieur Badanam PATOKI, Président de l'Autorité des Marchés Financiers de l'Union Monétaire Ouest Africaine (AMF-UMOA).

Au terme des échanges, les conclusions et recommandations ci-après ont été approuvées par le Conseil des Ministres :

Au titre de la BCEAO

Examinant l'évolution récente des économies de l'Union, le Conseil des Ministres s'est félicité de la poursuite du dynamisme de l'activité économique au cours de l'année 2024. La croissance économique est estimée à 6,2% en 2024, après 5,3% en 2023, portée par l'accélération de la production dans les secteurs extractif, manufacturier et agricole.

Les Ministres ont relevé une baisse du taux d'inflation qui est ressorti à 2,9% au quatrième trimestre 2024 contre 4,1% le trimestre précédent. Ce recul a été principalement induit par l'atténuation des pressions inflationnistes sur les produits alimentaires.

Concernant la situation budgétaire, le Conseil des Ministres a noté un déficit budgétaire global, base engagements, dons compris, de 5,1% du PIB à fin décembre 2024, contre 6,2% un an auparavant.

Le Conseil a noté que les perspectives économiques restent globalement favorables dans l'Union. Selon les dernières prévisions de la BCEAO, le PIB de l'Union progresserait de 6,3% en 2025, après 6,2% en 2024. Cette évolution serait notamment impulsée par la bonne tenue des productions agricole, extractive et manufacturière.

Les Ministres ont approuvé le Rapport sur la situation économique et monétaire de l'UEMOA au 31 décembre 2024.

Le Conseil a adopté le Document-cadre de politique et de stratégie régionale d'inclusion financière dans l'UEMOA. Ce nouveau Document-cadre constitue « *une feuille de route* » qui propose une vision de l'inclusion financière pour l'Union et identifie les actions prioritaires à mettre en œuvre, au cours de la période 2025-2030, afin de relever les défis identifiés.

Les Ministres ont, par ailleurs, approuvé la désignation de la BCEAO en tant qu'Autorité macroprudentielle de l'UMOA dont la mission sera de définir et mettre en œuvre le cadre de surveillance macroprudentielle de l'Union.

Le Conseil a également procédé à l'application des dispositions de l'article 68 des Statuts de la BCEAO relatif au mandat des membres du Comité de Politique Monétaire de l'Institut d'émission et validé le remplacement du représentant de la République Togolaise au sein du Comité de Stabilité Financière dans l'UMOA.

Enfin, les Ministres ont approuvé les comptes de la BCEAO pour l'exercice 2024 et procédé à l'affectation du résultat financier.

Au titre de la Commission Bancaire de l'UMOA

Le Conseil a procédé à l'application des dispositions des articles 4 et 8 de l'Annexe à la Convention régissant la Commission Bancaire de l'UMOA, relatifs aux mandats des membres du Collège de Supervision de la Commission Bancaire.

Au titre de la BOAD

Le Conseil a approuvé les comptes annuels de la Banque pour l'exercice clos le 31 décembre 2024 ainsi que son rapport annuel 2024.

Au titre de la Commission de l'UEMOA

Le Conseil a examiné le projet d'Acte additionnel portant Pacte de convergence, de stabilité, de croissance et de solidarité entre les Etats membres de l'UEMOA et a également pris connaissance du projet de Règlement portant modalités de sa mise en œuvre.

Le Conseil a félicité et encouragé la Commission à finaliser le projet d'Acte additionnel et à le soumettre à la prochaine Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement.

Au titre de la Cour des Comptes de l'UEMOA

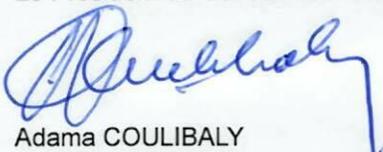
Le Conseil a examiné et adopté le rapport définitif de la Cour des Comptes sur le contrôle des comptes des Organes de l'UEMOA au titre de l'exercice 2023.

A ce titre, il a donné décharge de gestion à l'Ordonnateur principal du Budget de l'Union et au Comptable principal de la Commission de l'UEMOA pour l'exercice 2023, à l'Ordonnateur principal de la Cour de Justice et à son Comptable principal, au titre de l'exercice 2023, dans le cadre de l'autonomie de gestion financière.

A la fin du Conseil, les Ministres, très sensibles à l'accueil chaleureux et fraternel qui leur a été réservé durant leur séjour à Dakar, expriment au Gouvernement ainsi qu'au peuple sénégalais, leur profonde gratitude et leur souhaitent une bonne fête de l'indépendance.

Fait à Dakar, le 3 avril 2025

Le Président du Conseil des Ministres



Adama COULIBALY